



ATTESTATION DE CONFORMITÉ

N° 12507*03

Installation de consommation à usage non domestique

Formulaire obligatoire CODE DE L'ENERGIE articles D342-18 à 21

Cadre réservé au CONSUEL
Formulaire émis le : 19/03/2019
A envoyer au CONSUEL avant le : 19/03/2020
N° Client : 3200871 N° AC : 60219000018044
N° SIRET : 82065038000018 Fact. : SE19FW023730 *

VISA DU CONSUEL
(Comité National pour la Sécurité des Usagers de l'Electricité) organisme agréé par le Ministère de l'Industrie



Attestation "Verte"
Visé par CONSUEL le 10/04/2019

(obligatoire pour la mise en service de l'installation)

ADRESSE DES CORRESPONDANCES

Si incomplète ou différente de celle indiquée dans le cadre "INSTALLATEUR" ci-contre

Nom du contact : ELECTROPUR
Adresse : 51 RUE GUSTAVE COURBET
CP : 92220 Ville : BAGNEUX
Tél. portable : 0620467170
Mail : contact@electropur.fr

INSTALLATEUR

ELECTROPUR
51 RUE GUSTAVE COURBET
92220 BAGNEUX

INSTALLATION ÉLECTRIQUE

Mise en service demandée au gestionnaire de réseau de distribution d'électricité (G.R.D.) * : NON OUI

☛ Si oui : Référence du point de livraison fournie par le G.R.D. : _____

Nom du propriétaire de l'installation * : _____

Nom du site : * --- - LOCAL DE BUREAUX

Type *
Cocher la case s'il s'agit d'un I.G.H. : IGH (immeuble de grande hauteur - voir R122-2 du code de la construction et de l'habitation)
 ÉTABLISSEMENT RECEVANT DES TRAVAILLEURS ET/OU DU PUBLIC : ☛ Activité * (1) : Tertiaire : Bureaux (banque, postes, gendarmerie, études, ...)
 INSTALLATION EXTÉRIEURE : ☛ Type * : éclairage public mobilier urbain autre : _____
 FOYER LOGEMENT (hors unité de vie) éclairage prises de courant
 SERVICE GÉNÉRAUX DE BÂTIMENTS D'HABITATION : ☛ Type * : autre * (2) : _____

Adresse * N° : 76 Rue : _____
Complément : _____
Code postal : _____ Commune : _____
Latitude : _____ Longitude : _____

TRAVAUX

Travaux *
 INSTALLATION NEUVE ☛ remplir la colonne "neufs" du tableau A
 RÉNOVATION TOTALE ☛ remplir la colonne "neufs" du tableau A
 RÉNOVATION PARTIELLE ☛ remplir les deux colonnes du tableau A
 MISE EN SÉCURITÉ DES PARTIES COMMUNES DE BÂTIMENTS D'HABITATION ☛ remplir la colonne "existants" du tableau A

Tableau A		neufs	existants
Nb. circuits	1,5 mm ²	3	
	2,5 mm ²	3	
	autres	1	

Puissance limitée (3) * : OUI NON ☛ Si non et en l'absence de rapport d'un organisme d'inspection : Fournir le dossier SC 143 (4)
Autres intervenants en électricité sur installation de consommation (5) * : NON OUI ☛ Si oui : Indiquer nom et coordonnées :

L'installateur soussigné (6) atteste que l'installation électrique de consommation, objet de cette attestation, est conforme aux prescriptions de sécurité en vigueur et que les parties rénovées sont compatibles, du point de vue de la sécurité, avec les parties non rénovées.

Le signataire reconnaît avoir pris connaissance et accepter le règlement d'intervention du CONSUEL (4)

Date * : 02 / 04 / 2019

Signature * :
Signée électroniquement par
ELECTROPUR (3200871)

* : Données obligatoires ou cocher obligatoirement une case.

- (1) : Exemples : Bureaux, Éts. agricole, Hôtel, Magasin, ... (2) : Exemples : Chauffage, Climatisation, ...
- (3) : Puissance inférieure ou égale à 36 kVA au point de livraison (≤ 90 A monophasé ou ≤ 60 A triphasé).
- (4) : Téléchargeable à partir de www.consuel.com ou envoi sur demande.
- (5) : Concerne les installations électriques fixes (canalisation électrique fixe ou dispositif de protection contre les surintensités ou contre les contacts indirects).
- (6) : Tel que désigné dans le cadre "Installateur".

Zone réservée au CONSUEL
Ne rien inscrire dans ce cadre



60219000018044